AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Villette-Berlancourt, 12 juillet 1848

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Villette-Berlancourt, 12 juillet 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Susse, Marie-René∏ est cité(e) dans cette lettre Villette-Berlancourt∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (205)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Villette-Berlancourt, 12 juillet 1848, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 29/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26698

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>12 juillet 1848</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Villette-Berlancourt</u>
Lieu de destinationNesle (Somme)

Description

RésuméGodin répond à Villette-Berlancourt qui lui demande de lui certifier le paiement d'une somme de 491 F : Susse ne peut prétendre devoir à Godin le paiement de la marchandise puisque Godin lui a écrit que c'est seulement à Villette-Berlancourt qu'il avait affaire et que Susse lui a déjà réglé ce qu'il lui devait personnellement.

Mots-clés

<u>Distribution des produits</u>, <u>Finances d'entreprise</u>, <u>Fonderies et manufactures</u> "Godin"

Personnes citées Susse, Marie-René

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomSusse, Marie-René GenreHomme Pays d'origineInconnu Activité

- Commerce
- Industrie (grande)

BiographieFabricant d'essieux en fer et marchand de fer en barres à Roye (Somme) au milieu du XIXe siècle. Autres formes du nom : Susse fils (1848), Susse-Douai (1848).

NomVillette-Berlancourt GenreHomme Pays d'origineInconnu Activité

- Commerce
- Industrie (grande)

BiographieMarchand de fers et quincaillier à Nesle (Somme) au milieu du XIXe siècle.

ere modification le 26/04/2023					

de d'quentin que me font connacter quils ne pourront tinsier que dans hur so de dimanche prochain ou mus thouseury plus in literile . were sente motif me fout your wine aujoure hue Monsium Gerral of quentin in justit for Monneur de dous retournes dous copli votre raunnaissance de la raisse commercial et vous arise que comformement a ma little de 14 avuil pe dispose due vous de la somme de fa 662, 90 nighiquent le change que je noi pas ité oblige de payer vuilly prendre note de a mandat pryvant ichiance h 15 021 Monsie Villettette 12 puillet vous me Temandry de vous certifier de nouseau le parjement dure somme de la ys frans fai sous mary fait suivant les conditions que je vous fisais par ma lettre du 25 avril dernue Mo Susse ne doit pour pouroir pretendre aujoure hui mais dervice la efficie quil a pu premire chez vous puisque Je lui ar touquers went que javais affaire a vous sul it quit ma nigh we quit me vivait personnellement agreer Monsieur mes datalions Monsium Grouselle nouvion If fulled It me faut pas times comple des contestationes de elle Emone il faut poursuise le payement to lette quit vous a presente est antineur que fompte don't pe for comande le grangement aujourd hu don't per ou vous rumette le delail à despressement Opinis le dolor de 30 quillet 14hh par liter 6186 16 he 16 hely 2) nochs 2 poelo 13 James 1645 une Justice un des prietantions per dens, fatigue desant to tribunal he